



Compte-rendu
Rencontre d'échanges et visites sur terrain
« *Gestion Intégrée des Ressources en Eau : qu'est-ce que la GIRE et comment est-elle mise en œuvre à Madagascar ?* »
Le mercredi 3 et le jeudi 4 octobre 2018
Hôtel Tombontsoa - Fianarantsoa

Rencontre réalisée dans le cadre des Ateliers de la Coopération Décentralisée organisés par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.



Table des matières

I.	DEROULEMENT DE LA RENCONTRE	3
II.	RESULTATS ATTENDUS	3
III.	Mercredi 3 octobre	4
	Intervention n°1 : Contextualisation et présentation générale : ressource en eau et GIRE à Madagascar	4
	Intervention n°2 : Exemple concret de mise en œuvre de la GIRE en Afrique de l’Ouest.	5
	Intervention n°3 : Le projet Kolorano - programme Eaurizon, en région Haute Matsiatra	5
	Intervention n°5 : Le projet GIRE sur le Lac Itasy.....	7
	Intervention n°6 : Le projet PADAP au nord de Madagascar	7
IV.	Jeudi 4 octobre 2018.....	9
	1. Visites terrain :.....	9
	2. Groupes de travail :.....	10
V.	SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS	16
	ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	17

I. DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Cette rencontre d'échange et d'information a été organisée par le réseau Ran'Eau, en collaboration avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et avec l'appui technique du Gret. Elle a la particularité de s'être articulée avec les Ateliers de la Coopération Décentralisée organisés par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, du 2 au 4 octobre à Fianarantsoa, axés sur la thématique et projets « Eau » menés à Madagascar.

La rencontre Ran'Eau, qui a eu lieu le mercredi 3 et jeudi 4 octobre, a porté sur les principes de la GIRE et sa mise en œuvre à Madagascar. Les enjeux liés à la gestion des services d'AEP ont été abordés la matinée du mercredi¹ : modes de gestion existants et répartition des compétences entre les différents acteurs à Madagascar. L'après-midi a été consacrée à la thématique GIRE afin de définir cette notion et de l'illustrer aux travers de différents projets menés à Madagascar.

La matinée du jeudi s'est organisée autour de visites terrain afin de prendre connaissance de manière plus pratique la Gestion Intégrée des Ressources en Eau : visite du bassin versant Soarano Ambalavao du projet Kolorano et de systèmes AEP mis en place par le Gret dans le cadre du projet MEDDEA II. L'après-midi a ensuite été consacrée à des travaux en sous-groupes avec pour objectifs d'approfondir les thématiques en lien avec la mise en œuvre de la GIRE à Madagascar, en favorisant les débats et partage d'expériences.



II. RESULTATS ATTENDUS

- Les acteurs sont informés sur l'approche GIRE et sur ses différentes mises en œuvre à Madagascar ;
- Les avantages, limites et points de vigilance dans la mise en place de cette approche sont identifiés et discutés (notamment dans le cadre des sous-groupes de travail) et des recommandations sont formulées ;
- Les réussites, comme les échecs sont partagés par et pour l'ensemble des acteurs présents ;
- Les bonnes pratiques sont repérées et partagées.

¹ Compte rendu de cette matinée est disponible auprès du service du SCAC de l'Ambassade de France.

III. Mercredi 3 octobre

Rencontre Ran'Eau : « Qu'est-ce que la GIRE et comment est-elle mise en œuvre à Madagascar ? »

Suite à une matinée présentant la répartition des compétences en matière de gestion de l'eau à Madagascar, l'après-midi a lancé les échanges sur la GIRE et sa mise en œuvre : au travers d'un état des lieux de la ressource puis de témoignages de différents projets terrains.

Intervention n°1 : Contextualisation et présentation générale : ressource en eau et GIRE à Madagascar
Mme Holinantenaina Rakotobe, Directeur de l'Intégration de la Dimension Environnementale, MEAH.

Cette présentation a débuté par un état des lieux des ressources en eau à Madagascar, en expliquant leur disponibilité (précipitation, écoulement et stock) et leur utilisation économique (quantité d'eau prélevée et restituée).

La dégradation des bassins versants (BV), l'exploitation irrationnelle des réserves d'eau, les sources de pollution et le changement climatique présentent des menaces sur la quantité et la qualité des ressources en eau. Plusieurs documents et outils font référence et servent de cadre à la mise en place de l'approche GIRE à Madagascar.

DOCUMENTS CADRE	OUTILS
<p>Politique sectorielle Plan National de Développement (PND) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Axe 4 : capital humain adéquat au processus de développement- Axe 5 : valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes <p>Stratégie sectorielle 2013-2018 Lignes directrices 2019 Code de l'Eau :</p> <ul style="list-style-type: none">- Article 75 et 76 : création de l'ANDEA- Article 28 : priorisation pour l'eau potable en cas de limitation- Décret 2003-191 : Agences de Bassins (EPA)- Décret 2003-793/943 : autorisation de prélèvement/déversement <p>Schémas directeurs (décret 2003-191, chap. II) : Définissant le découpage des 6 grands bassins, des 32 sous bassins eux même découpés en sous bassin au nombre total de 533.</p>	<p>Planification :</p> <ul style="list-style-type: none">- BPOR (Budget Programme par Objectifs Régionaux)- Schémas directeurs- Plans de Gestion <p>Suivi-évaluation : Base de données SE&AM- GIRE (Suivi Evaluation- Eau Assainissement à Madagascar)</p> <p>Financier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Redevances de prélèvement et de déversement- Dons, fonds, redevances non spécifiques- Paiements pour Services Environnementaux

Remarque : Ces documents et outils devraient faciliter une mise à l'échelle, cependant certains manques/faiblesses peuvent apparaître :

- Les BPOR permettent de faire la planification et la programmation au niveau national, cependant ils manquent de précision sur les enjeux plus locaux, ces informations nécessitent alors d'être remontées au niveau du MEAH.
- L'absence d'opérationnalité de certains organismes (ANDEA, Agences de bassins) empêchant l'application des taxes et redevances devant être allouées à la GIRE. A noter qu'actuellement, le Ministère de l'environnement se charge de la mise en pratique du Fonds National pour les Ressources en Eau (FNRE) stipulé par le décret n° 2008/397 pour montrer la contribution des utilisateurs à la protection de l'environnement.

- La prise en compte des engagements et conventions dont le gouvernement est signataire : le changement climatique, les objectifs de restauration des terres et des forêts, le RAMSAR, la lutte contre la désertification, etc. Ces engagements doivent notamment transparaître dans les schémas directeurs, nécessitant une mise à jour.

En savoir plus : La présentation est [disponible en ligne](#).

Intervention n°2 : Exemple concret de mise en œuvre de la GIRE en Afrique de l’Ouest.

Par M. Patrick Frenel, expert Office International de l’Eau (OIEau).

L’OIEau travaille sur 16 projets, soutenus par les Agences de l’eau françaises, dans le monde. Leur vision de la GIRE est opérationnelle, nécessitant une programmation claire et une planification intégrée. Le projet de coopération entre des agences de l’eau françaises et des agences de l’eau burkinabés porte sur l’appui technique à la mise en œuvre de la GIRE dans deux bassins versants : le Bassin du Nakanbé (2010) et le Bassin du Mouhoun (2013). La politique « **Top-down**² » est utilisée pour l’application du concept GIRE à Burkina, impliquant la mobilisation des autorités nationales et locales. Ainsi, l’OIEau assure le partage de connaissances et la coordination entre les différents acteurs tout en mobilisant l’Etat. Grâce à ce projet, l’Etat a pris sa responsabilité et les collectivités locales sont impliquées dans le processus de mise en œuvre.

Remarque : Le problème est que l’on a tendance à gérer la quantité avant la qualité. Il faut donc banaliser le concept GIRE et faire comprendre aux gens son utilité.

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU BURKINA	
<p>Organisation institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Permanent/GIRE • Agences de l’eau • Comités locaux de l’eau <p>Concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comités de bassin, Cadres nationaux, forums des usagers, conseil national, Forum national de l’eau, cadre de concertations... <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents de planification territoriaux : SDAGE Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux et SAGE(Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux) → 1 publié et 1 en finalisation 	<p>Connaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • SNIEau (Système National d’Information Eau) en perspectives • Réseaux de suivi et laboratoires d’analyse (météologie) <p>Contrôle de la réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services Police de l’eau (expérience pilote) <p>Outil économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redevances (Contribution Financière) en matière d’eau selon le principe de préleveur payeur <p>Outil juridique et législatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Textes et décrets

Pour plus d’informations, vous pourrez retrouver la présentation [en ligne](#).

Intervention n°3 : Le projet Kolorano - programme Eaurizon, en région Haute Matsiatra

Par M. François SIMON, Grand Lyon et M. Eugène Andriamihaja, Eaurizon

Le programme Eaurizon est un programme de la coopération décentralisée entre la Région Haute Matsiatra et la Métropole du Grand Lyon avec le soutien de l’Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse, il porte sur la protection de la ressource, la gestion de l’eau et l’assainissement. Ce programme a permis la réalisation d’une quarantaine de réseau d’eau potable gravitaire avec des sources situées sur une soixantaine de bassin versant. « Kolorano » issu de ce programme, est un projet de gestion intégrée de la ressource en eau dans la Région Haute Matsiatra, est mis en œuvre par Agrisud International et

² Du sommet vers la base

Nitidae pour une durée de 4ans (2016 – 2020). Ce projet touche 10 bassins versants dans 8 communes urbaines et rurales de la région. L'objectif est de prévenir et de réduire les conflits d'usages ainsi que de concilier la sécurité hydrique et la sécurité alimentaire des populations sur les bassins versants d'intervention. Vu les conflits d'usages récurrents entre l'eau potable et l'agriculture en raison des pratiques inadaptées et non concertées, ce projet vise à travailler et mettre en lien l'ensemble des acteurs des bassins versants (BV) (Commune, la JIRAMA et la population locale). Dans la région, l'eau est abondante : quantitativement suffisante et qualitativement bonne. Par contre, l'approche par BV est primordiale car ceci implique la protection de la ressource en eau en amont et l'amélioration de la productivité de l'eau en aval. Pour cela, il faut prendre en compte l'ensemble des activités et usages de l'eau : l'AEP, l'élevage et l'irrigation agricole. Pour répondre à ces objectifs, le projet se base sur l'élaboration de schémas d'aménagements des bassins versants, validés ensuite par les arrêtés communaux.

Elaboration des schémas d'aménagements des BV du projet KOLORANO

Etape 1 : Diagnostic des systèmes de production

Etape 2 : Elaboration schéma d'aménagement provisoire

Etape 3 : Démarche de cartographie participative

Etape 4 : Finalisation et validation

Etape 5 : Production de la carte et arrêté communal

→ **Sensibilisation des acteurs tout le long du processus, mais surtout au démarrage des activités**

Pour plus de détails : voir présentation [en ligne](#)

Intervention n°4 : Le projet GIRE en région SAVA

Par M. Aristide Benitsiafantoka, doctorant.

Le projet GIRE de la région SAVA est un Projet de Recherche pour le Développement (PRD), issu de la coopération entre l'Académie de Recherche en Enseignement Supérieur de Belgique (ARES) et l'Université d'Antananarivo. L'objectif est de renforcer les capacités des acteurs académiques du CURSA (Centre Universitaire Régional de la SAVA) et des étudiants chercheurs autour de la GIRE. Trois doctorants travaillent sur ce projet pour une durée de 5 ans (2017-2022). La région SAVA a des ressources en eau en abondance mais mal gérées. Le bassin versant Ankavia (BV pilote) se trouve dans le district d'Antalaha, avec une superficie de 1 000km², il englobe 4 communes dont 3 rurales. Ce projet de recherche se concentre dans un premier temps sur l'étude du BV pilote afin de pouvoir, dans un second temps, transposer ces activités dans les autres BV de la région. Actuellement, un suivi qualitatif et quantitatif de la ressource est fait périodiquement (station météorologique et biologique, 14 stations pluviométriques et 4 stations limnimétriques), de plus 4 communautés de bassins sont mises en place sur 4 communes, correspondant aux 4 sous-bassins. A terme, l'objectif est d'aboutir à la réalisation des différentes actions : création d'observatoire de l'eau sur le BV et d'un Comité de bassin. L'approche « **Bottom-Up**³ » qui inclut l'ensemble des acteurs et des usagers permet d'identifier les priorités en matière de besoin et de gestion ainsi que les stratégies à adopter.

³ De la base vers le sommet

LES INSTRUMENTS POUR LA GIRE BV ANKAVIA

1. Observatoires de l'eau (études et surveillance de la ressource, de leurs pressions)
2. Modèles de simulation (étude des impacts des décisions de gestion sur la ressource et fonctions/services associées)
3. Outils de planification conjointe – analyse multicritère – optimisation conjointe
4. Instruments politiques et institutionnels de l'eau
5. Instruments socio-économiques (plateformes, instruments de tarification)

La présentation est disponible en suivant [ce lien](#).

Intervention n°5 : Le projet GIRE sur le Lac Itasy

Par M. Faly Nantenaina Rakotomampionona, DREP région Itasy et M. Rémi Boyer, OIEau.

Le projet GIRE sur le Lac Itasy est un projet d'appui de l'Office International de l'Eau (OIEau) pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à Madagascar. Financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ce projet est mené en collaboration avec la Région Itasy et le MEAH en vue de mettre en place un contrat de lac. L'objectif est de développer une expérience pilote de la mise en œuvre de GIRE autour du lac Itasy pouvant ensuite servir de base ou faire l'objet d'une réplique à Madagascar. Depuis mai 2018, un groupe de réflexion (ad hoc) a été constitué pour accompagner la mise en place d'un Comité de Gestion du Lac Itasy « **COGELI** », actuellement en phase de consolidation. Les membres de ce groupe se réunissent chaque mois et quatre collèges ont été structurés : les CTD (Collectivités Territoriales Décentralisées), les STD (Services Techniques Déconcentrés), les organismes d'appui et les usagers de l'eau. Chaque collège est composé de 5 membres élus. 75 Fokontany sur 10 Communes font partie de la délimitation du BV. Actuellement, un état des lieux du lac est réalisé avec des étudiants de l'IESSI (Institut d'Enseignement Supérieur Soavinandriana Itasy) pour produire des informations et faire la cartographie des BV. Un diagnostic a été fait pour avoir des visions communes sur les pressions du lac, et permettre l'élaboration d'un outil de planification opérationnel : « le Contrat de Lac ». L'approche « **Bottom-up** » est utilisée dans le but d'impliquer la population locale qui est en rapport direct avec le lac et d'assurer un ancrage territorial.

MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE SUR LE LAC ITASY

- **Composante 1** : Gestion de la connaissance/Systèmes d'informations sur l'eau
- **Composante 2** : Développement d'une expérience de concertation GIRE sur le BV du lac Itasy (COGELI).
- **Composante 3** : Appui à la démarche de planification : Contrat de Lac.
- **Composante 4** : Capitalisation/méthodologie

Vous pourrez retrouver cette présentation en suivant [ce lien](#).

Intervention n°6 : Le projet PADAP au nord de Madagascar

Par Mme Claire Isabelle ROUSSEAU, Chargée de projets Développement Rural et Pêche AFD et Mme Holinantenaina Rakotobe, DIDE MEAH.

Cette présentation a été divisée en deux parties : l'une sur la présentation générale du projet PADAP et l'autre sur l'application de la GIRE dans le cadre de ce projet. Le Projet Agriculture Durable par une Approche Paysage (PADAP) est un programme de 5 ans cofinancé par le Fonds Mondial pour

l'Environnement (GEF), la Banque Mondiale et l'Agence Française du Développement et est mis en œuvre par 3 Ministères : Agriculture (MINAE), Environnement (MEEF) et l'Eau (MEAH). L'objectif du projet est de réduire la dégradation des ressources naturelles et d'augmenter la valeur de la production des secteurs productifs. **L'approche paysage** est basé sur les problématiques de développement de l'agriculture durable par la combinaison de la production agricole. Cinq paysages ont été sélectionnés : Andapa (SAVA), Soanierana Ivongo, Iazafo (ANALANJIROFO), Bealanana (SOFIA) et Marovoay (BOENY) selon différents critères de sélections : avoir de grands enjeux d'accès à l'eau, être les greniers à riz de Madagascar, présenter d'importants enjeux environnementaux (érosion) et disposer d'aires protégées. L'Agence du bassin de Nord-Ouest (BV de Marovoay et Bealanana) est le bassin pilote du projet.

La seconde présentation s'est articulée autour des approches mises en place par un comité interministériel. Le projet PADAP souhaite mettre en commun les intérêts de chaque secteur dans la mise en œuvre des activités (le programme Bassins Versants Périmètres Irrigués et le programme environnementaux 1, 2 et 3). Paysage veut dire utilisation des terres, il faut donc considérer les différentes vocations d'usages afin d'assurer les services des écosystèmes que le paysage offre : ainsi un gros travail a été fait sur la compréhension des ressources en eau et des activités agricoles. Différents enjeux ont donc été identifiés : problème de drainage au niveau de bas fond (rivière ensablé), érosion, menace de feu de brousse et exploitation illicite des aires protégées. Ainsi, l'élaboration d'un Plan d'Aménagement de Gestion de Paysage (PAGDP) est en cours afin d'évaluer les besoins des utilisateurs, de même l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SDAGIRE) garantit la pérennisation des actions.

Vous pourrez trouver en suivant les liens ci-dessous les présentations :

- [Présentation générale du projet PADAP](#)
- [Application de la GIRE dans le cas du projet PADAP](#)



Un temps de questions/réponses a fait suite à ses présentations, révélant certains points regroupés ci-dessous.

Engagement NEXUS :

- Madagascar a signé l'application du concept NEXUS (Eau, Energie et Alimentation) début 2018 dans le cadre du SADC (Southern African Development Community), méritant d'être intégré dans les réflexions portant sur la GIRE. Actuellement la conception et les négociations sont en cours avec le MEAH.

Effectivité de la décentralisation et implication des autorités locales dans les projets présentés :

- Dans le cadre du projet PADAP, les comités de base et les régions sont impliqués tout au long du processus : DREAH pour Marovoay, DRAE pour d'Andapa et Bealalana et DREFF pour Analanjirofo. Les autorités locales interviennent durant la préparation des outils de planification (au travers de focus groupes). Le lead, au niveau des ministères est principalement assuré par le Ministère de l'Agriculture.
- Dans le cadre du projet GIRE au Burkina, les autorités paraissent bien impliquées, traduisant notamment une décentralisation effective. Celle-ci est permise par l'allocation de 3 à 4% du PIB à la décentralisation, suite à la réalisation d'une analyse politique.

Précisions sur les cadres de concertation :

- Au Burkina Faso, différents comités sont constitués : les Comités Locaux de l'Eau (CLE) composés de 50% représentant de l'Etat, 25% collectivités territoriales et 25% usagers. Ces comités bénéficient de per diem versés par l'agence et gagnent une certaine reconnaissance. Ainsi que les Comités de Gestion de l'Eau (CGE) qui sont en charge de la prise d'eau superficielle.

Enjeux fonciers :

- Dans le cadre du projet Kolorano, la majorité des terrains ne sont pas titrés en raison des procédures et des dépenses monétaires induites par la certification foncière mais chaque parcelle est exploitée par les propriétaires.
- Le projet PADAP ne connaît actuellement pas de problèmes fonciers, les difficultés connues dans les zones à statuts spécifiques ayant été résolues par l'existence de guichets communaux.

IV. Jeudi 4 octobre 2018

1. Visites terrain :

La seconde journée a été consacrée à la visite des deux sites :

- Visite du bassin versant Soarano Ambalavao du projet Kolorano, mis en œuvre par Agrisud, Nitidae, le Grand Lyon et la Région Haute Matsiatra.
- Visite de systèmes AEP mis en place par le Gret dans le cadre du projet MEDDEA II

Visite du bassin de Soarano à Ambalavao :

La matinée a débuté avec la visite du bassin versant de Soarano, sur lequel intervient le projet Kolorano.

Contexte :

Le bassin versant de Soarano se trouve dans le Fokontany de Soarano comptant 4 villages et 262 habitants. D'une superficie de 309 hectares ce bassin versant est divisé en 2 sous grands bassins.

24 sources ont été recensées au début du programme, elles alimentent la rivière où deux barrages ont été installés en vue de couvrir 50% des besoins de la commune urbaine d'Ambalavao (44 700 hab), située au pied de ce BV. Actuellement cette alimentation, réalisée par la Jirama, est mise à mal en raison du fort endommagement de ces barrages (ensablement, fuites), et du détournement de source pour les activités menées sur ce bassin versant (agriculture, eau domestique).

Réalisation :

Le projet Kolorano agit à différents niveaux et se base sur la définition d'un plan d'aménagement du BV. Celui-ci nécessite l'implication et l'acceptation des restrictions et règles par les acteurs du BV. Ces plans définissent les différentes activités menées sur le bassin versant ainsi que les zones dédiées.

- Appui des producteurs par les techniciens du programme Kolorano pour le changement et l'adaptation des pratiques culturelles ;
- Mise en place d'une parcelle de démonstration de culture maraichère : établie par le maître exploitant pour sensibiliser la population locale à protéger le BV ;
- Sensibilisation sur les risques sur la DAL des habitants, favorisée par le programme Eaurizon ;
- Mise en place de périmètre de protection des sources captées :

- ✓ Le périmètre de protection immédiate : souche de vétivers ;
- ✓ Le périmètre de protection rapproché : arbre fruitier espacé de 2,5m ;
- ✓ Le périmètre de protection éloigné : Eucalyptus ;
- Rémunération de deux chefs de chantiers par le projet pour faire le gardiennage et donner l'alerte pendant la saison de feu ;
- Mise en place de périmètre coupe-feu pour lutter contre le feu de brousse avec le Fokonolona
- Mise en place d'une pépinière pour le reboisement du BV ;
- Réalisation d'une campagne de reboisement par an (en novembre ou décembre), avec des jeunes plants offerts par le projet Kolorano. L'objectif est d'arriver à planter 115 000 jeunes plants (Acacia, Moringa et Eucalyptus) par an. Actuellement, le projet a planté 70 000 pieds : les arbres forestiers (Eucalyptus) en amont du BV et les arbres fruitiers (Manguier, Caféier, Avocatier) en aval. La majeure partie du BV devant être reboisée à la fin du projet.



Photos : Visite du BV Soarano

Visite de systèmes d'AEP à Andranovorivato :

Les visites se sont ensuite poursuivies à Andranovorivato où le GRET, dans le cadre du projet MEDDEA II a mis en place un système d'AEP. La mise en œuvre du projet a commencé en 2016 et l'entreprise Laza est le gestionnaire.

Caractéristiques du système : 1 réservoir de captage, 1 réservoir de stockage, 4 kiosques, 120 branchements privés.

Nombre de bénéficiaires : 10500 personnes (400 ménages).

Prix de l'eau :

- 30 Ar/bidon de 20L pour les branchements sociaux
 - 50 Ar/2 bidons de 20L pour les kiosques
 - 1000 Ar /m³ pour les branchements privés
- 10% taxes à verser à la Commune

Pour le cas des branchements privés, chaque ménage paie 110 000 à 120 000 Ar pour l'installation et le compteur est pris en charge par le projet.

Un kiosque a une recette de 40 000Ar/j pour 120m³ d'eau. Jusqu'à maintenant, le gestionnaire n'a pas eu de problème de qualité et de quantité. Il vérifie la source chaque semaine et fait la chloration du réservoir tous les 3 jours.

2. Groupes de travail :

L'après-midi, 3 sous-groupes ont été constitués afin de traiter plus précisément certaines thématiques autour de la GIRE et favoriser les échanges et partages d'expériences. Les réflexions se sont organisées autour des trois axes d'étude suivant :

- Situation/état actuel ;

- Leviers d’actions, freins et bonnes pratiques identifiées ou mises en œuvre ;
- Perspectives, attentes et besoins identifiés.

❖ Groupe n°1 :

- *Quels liens faire entre les projets AEP et l’approche GIRE ?*
- *Quelles solutions pour gérer les conflits d’usages AEP/agriculture/industries ?*

Situation actuelle : Les situations de conflits d’usages sont plus généralement constatées lors de l’exploitation directe des eaux de surfaces (sources, rivières, lac). L’eau provenant de forage ayant un coût plus élevée, celle-ci est exclusivement réservée (dès le début de l’exploitation) à l’AEP.

Les discussions se sont ensuite orientées vers les conflits d’usages rencontrés par les acteurs présents entre AEP et petite agriculture, et donc lors du captage de la source. Les conflits apparaissent lorsque les usagers de l’AEP sont loin de la source, les habitants à proximité utilisant l’eau pour leurs activités se sentent alors lésés et menacés. Les revendications se manifestent ainsi, allant d’un manque de coopération avec les autorités locales (sources camouflées), jusqu’à la mise à mal des projets en cours (sabotages). Parfois, les freins sont tels qu’il vaut mieux abandonner un projet que d’engendrer des conflits.

Pour rappel, l’article 98.029 du code de l’eau, en cours de réécriture, stipule :

- Qu’en cas de conflit d’exploitation, l’AEP reste prioritaire sur les autres usages ;
- Que les sources appartiennent à l’état mais doivent être gérées par la commune ;
- Qu’un débit de 1m³/jour minimum doit être réservé et non exploité.

Toujours selon ce code en cas de litige ou difficultés les communes peuvent se tourner vers l’ANDEA, mais faute d’effectivité de cet organisme et de stratégie au niveau national, les conflits sont gérés de manière locale : par les préfets, districts et communes.

Face à ce constat, quelques **leviers d’action** ont été identifiés par les participants :

- **La politique de proximité :** les élus ou leader locaux ont souvent une grande influence sur la population et permettent d’organiser les discussions en vue d’arriver à un consensus. Des comités locaux peuvent être organisés uniquement autour de la GIRE ;
- **Le rachat du foncier :** lorsque que le projet le permet, il est conseillé de racheter l’espace considéré comme périmètre immédiat de la source ou l’espace utilisé comme drain ;
- **L’optimisation de la ressource :** des débits réservés pour chaque usage peuvent être mis en place, de même que différents outils visant à répartir l’utilisation de la ressource ou à limiter les prélèvements au besoin (exemple d’InterAide installant des flotteurs dans les réservoirs) ;
- **La définition du partage de la ressource en amont :** pouvant être traduites dans les infrastructures de captage ;
- **L’appui des autorités locales :** notamment de la DREAH mais aussi des autorités impliquées par la répartition de la ressource ;
- **L’approche par la demande :** sensibiliser avant toute action ;
- **La planification :** en ayant recours aux politiques régionales qui définissent les stratégies d’aménagement du territoire. Notamment les BPOR, qui même non exhaustifs dans toutes les régions, permettent d’identifier quelques sources et les conflits qui peuvent survenir ;
- **Le PSE (Paiement pour Service Ecologique) :** en augmentant légèrement le prix de l’eau sur l’AEP, l’exploitant peut choisir de verser une compensation financière ou de financer des aménagements en faveur de la population vivant près de la source de prélèvement (par exemple l’emploi d’un gardien pour protéger le bassin versant des feux de brousse).

Ces différents points de vigilance et leviers d'action permettant de limiter les conflits d'usages auront toujours un impact financier plus ou moins important sur le projet. Afin de faciliter sa mise en place, il est nécessaire de définir en amont une partie du budget destinée à la GIRE. Actuellement, les conflits d'usages sont rapidement identifiés au moment de l'exécution des projets, mais l'augmentation de la pression sur la ressource en eau peut faire apparaître de nouveaux conflits, y compris sur des systèmes fonctionnant depuis plusieurs années.



Suites aux échanges, quelques **attentes et perspectives** ont été identifiées et émises à l'intention des décideurs nationaux :

- Compléter et améliorer les BPOR afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution des ressources disponibles ;
- Coupler les projets d'AEP avec des projets, ou au moins en accord avec les pratiques agricoles locales, afin de permettre la coopération et l'intégration des différents secteurs ;
- L'intégration de la GIRE dans les contrats d'affermage afin de responsabiliser l'exploitant pour favoriser une bonne gestion et préservation de la ressource.

❖ Groupe n°2 :

- *Quels angles adopter et quels moyens utiliser pour inclure et sensibiliser les différents usagers, les planificateurs et les décideurs politiques sur la démarche ?*
- *Quels organes de concertations et leurs compositions ?*

Situation actuelle : Globalement la situation actuelle est marquée par le manque de structures opérationnelles en charge de ces aspects de concertation et de sensibilisation et relais des organes en place, en vue de faciliter l'approche GIRE (notamment l'ANDEA). La faible prise en compte des enjeux liés à la ressource en eau au niveau politique traduit un cadre institutionnel faible, qui ne permet pas d'agir en ce sens, ce qui engendre des freins importants.

Quelques **freins** ont ainsi pu être identifiés par ce groupe :

- Vision et appropriation de la GIRE : qui reste une notion un peu abstraite et donc difficile à mettre en œuvre concrètement ;
- Les divergences de vision : l'accès à l'eau potable portant une vision plus long-termiste que les rendements agricoles attendus ;
- La faible volonté à payer l'eau en zone rurale qui nécessiterait une sensibilisation et communication forte ;
- La nécessité de ressources économiques pour la mise en œuvre de Structures Locales de Concertation (SLC) ;
- Le manque de conscientisation et donc de coopération entre les différentes autorités et décideurs, devant permettre une transversalité de l'approche, et ainsi la traduction d'une vision commune.

Leviers :

- La possibilité d'enclencher des démarches concrètes localement en impliquant les acteurs terrain, sans attendre l'opérationnalisation des structures nationales avec la base (ANDEA) ;
- L'approche terrain, facilitant l'appropriation de la GIRE et la transversalité des actions ;
- L'implication de représentants légitimes, reconnu dans leurs fonctions ;

- La structuration et la reconnaissance des organisations en région permettant d'avoir du poids dans les décisions politiques (tel que les OPCI, nécessitant une reconnaissance ainsi qu'un accompagnement et une structuration).

Perspectives et recommandations :

La formation du cadre institutionnel : si la faible opérationnalisation des instances et le manque de cadre institutionnels peuvent être identifiés comme un frein dans la diffusion et la mise en œuvre de l'approche GIRE à Madagascar, cela peut aussi être perçu comme une opportunité, de nombreuses expériences existants déjà au niveau local. Le dessin des cadres devra ainsi être construit en partant des expériences terrain pour constituer la base de leur formalisation.

Cette formalisation doit permettre de créer et de bâtir une confiance entre les usagers de l'eau et les autorités locales. Cela se passe au travers de la contractualisation mais nécessite de trouver un langage commun et d'identifier les intérêts de chacun pour favoriser l'appropriation, par l'ensemble des acteurs, de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Pour cela les liens entre zones rurales/zones urbaines, où les enjeux peuvent paraître très éloignés, est indispensable : chacun doit trouver quels intérêts personnels leur apporte une gestion globale de la ressource.

Focus sur les cadres de concertation :

Lors des discussions, plusieurs recommandations sont ressorties quant aux éléments clefs permettant la constitution de cadres de concertation :

- Inclure toutes les parties prenantes ;
- Assurer un modèle de proximité avec une échelle réaliste et une zone géographique restreinte ;
- Amener une approche concrète favorisant les exemples, les témoignages et les mises en situations réelles pour permettre des engagements tangibles : il s'agit à ce niveau de délaissier le concept de GIRE pour se tourner vers des traductions terrains issues du quotidien des acteurs ;
- Faire le lien au maximum avec les intérêts économiques de l'ensemble des acteurs afin que celui-ci leur soit avantageux ;
- Pouvant être menée à deux niveaux : en regroupant les représentants des villages, les associations, les agriculteurs, puis revenir au niveau des usagers.

Il est indispensable, lors de l'instauration d'instances de concertation et de gestion de la ressource en eau, que les acteurs en charge soit reconnus dans leurs compétences et donc qu'ils aient à disposition tous les moyens nécessaires, y compris financier. L'enjeu se trouve alors dans la constitution d'un fond eau pérenne. La fiscalité locale pourrait alors être renforcée et réfléchi afin qu'elle soit transversale et ainsi que l'ensemble des acteurs d'un bassin versant s'en approprient les enjeux et intérêts. On retombe alors sur la valeur économique concernant les impacts négatifs causés sur la ressource au travers des activités menées mais aussi la reconnaissance des services rendus en terme de protection/préservation de celle-ci.



❖ Groupe n°3 :

- *Quels appuis institutionnels et législatifs sont en place/à mettre en œuvre ?*
- *Quels documents (cadre) et outils standardisés à utiliser par les acteurs de terrain pour mettre en œuvre le concept GIRE ?*

Situation actuelle : De nombreuses instances et documents cadres existent aujourd’hui à Madagascar, la transversalité de l’approche GIRE implique donc de connaître et de s’appuyer sur ces différentes textes et outils, ce qui constitue également une difficulté dans l’identification des outils les mieux adaptés/les plus ancrés au terrain. Ce groupe a donc débuté par la réalisation d’un inventaire – non exhaustif - de ceux-ci :

Acteurs de la partie juridique institutionnelle		
<u>Décentralisation</u> Province Région Commune	<u>Déconcentration</u> STD (Service Techniques Déconcentrés)	<u>Contrôle de légalité</u> Préfecture
Documents cadre et outils		
<u>Aménagement</u> Schéma d’Aménagement Communaux/ Schéma d’Aménagement Inter Communal/Schémas Régionaux D’Aménagement du Territoire/Schéma National D’Aménagement du Territoire Plan d’Urbanisme Directeur/ Plan d’Urbanisme de Détail	<u>Planification</u> Plan Communal de Développement/PDLII Plan Régional de Développement Plan National de Développement / Plan de Mise en Œuvre	<u>GIRE</u> Plan d’aménagement par BV Planification par bassin Macro bassin- SDAGIRE (Schéma Directeur d’Aménagement et de GIRE) Code de l’eau et ses 13 décrets

Freins :

De manière globale, il existe une divergence et une multiplicité des textes de planification : les documents et outils existants actuellement posent le souci du manque d’articulation : les calendriers, durées et visions traduites par leur contenu différent, limitant une homogénéisation des actions, au niveau national et local.

Au niveau du Code de l’Eau, en réécriture, l’intégration de la GIRE n’est que minime et passe par des instances non opérationnelles. Les outils existants, tel que le SDAGIRE ne permettent pas une appropriation par les acteurs, laissant une démarche externalisée, gérée au niveau national et non au niveau local par l’absence d’ancrage. L’imposition d’une vision « top/down » limite l’appropriation des acteurs et déconnecte les actions terrains, entraînant des déséquilibres et des inégalités géographiques de mise en œuvre sur le territoire.

Pour finir un manque de dialogue et de pont entre les différents ministères concernés induit une vision très sectorielle de la gestion de la ressource en eau. La GIRE, présente dans le Code de l’Eau et mentionnée dans la Charte de l’Environnement, se traduit aujourd’hui par une vision extrêmement tournée EAH, limitant le champ d’action et donc une gestion intégrée effective et transversale.

Perspectives et recommandations :

- Adopter une vision Bottom-Up et s’inspirer des initiatives et projets existants sur l’intégralité du territoire afin d’identifier les clefs de fonctionnement et les possibilités d’action locales. Le cadre institutionnel et législatif pourra ainsi se constituer au plus proche des actions terrains.
- Découlant de la perspectives ci-dessus, la révision actuelle du Code de l’Eau doit s’appuyer sur une capitalisation des



expériences terrains menées à Madagascar pour tout ce qui concerne l'inclusion de la Gestion Intégrée.

- S'appuyer sur des échelles opérationnelles locales existantes et user des outils en place. Pour exemple, le projet du Lac Itasy prévoit d'établir un arrêté régional pour officialiser la constitution du Comité de Gestion.
- Enclencher une approche GIRE impliquant l'ensemble des ministères concernés, au travers dans un premier temps d'une information et sensibilisation aux enjeux pour amener l'importance de sa transversalité et d'un travail interministériel sur cette thématique, voir le faire émerger sous forme de décret.

V. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Cette rencontre d'échanges organisée autour de la thématique **GIRE**, d'une durée de 2 jours, a été l'occasion pour les participants de partager leurs questionnements, informations et expériences sur sa mise en œuvre à Madagascar.

Les échanges ont débuté par un rappel des différentes compétences exercées et réparties par l'Etat malgache entre le ministère, les directions régionales, les communes, et notamment les enjeux de décentralisation et de transfert de compétences présents aujourd'hui. Il est ressorti un manque d'écoute et de réponse de l'Etat malgache aux communes sur cette thématique, mais aussi la nécessité d'impliquer les autorités locales, la population et les leaders locaux tout au long du processus de la mise en œuvre des projets EAH. Les projets issus de la coopération décentralisée jouent alors un rôle d'accompagnement de la commune dans la démarche.

A Madagascar, la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau interpelle de plus en plus les autorités et acteurs terrains. Le décalage entre le cadre de mise en œuvre et l'application de cette approche sur le terrain pose cependant de nombreuses questions. L'absence de définition unique de la GIRE à Madagascar pousse chaque acteur à se l'approprier en fonction de ces contraintes, posant la limite d'une GIRE non globale, tournée vers l'utilisation unique de la ressource (eau potable et eau agricole principalement).

La transversalité de l'approche GIRE nécessite, pour sa mise en œuvre, une coordination et collaboration importante entre les différents secteurs liés à la gestion de cette ressource, et donc une intégration sectorielle lors de l'élaboration des politiques nationales. Durant la rencontre, deux propositions ont été faites pour répondre à cet enjeu :

- Rattacher l'ANDEA à la primature et non à un ministère en particulier afin d'identifier un leader clef et de mobiliser légitimement l'ensemble des ministères ;
- Lancer une discussion interministérielle sous l'égide de la primature afin de lancer la discussion dans la perspective des évolutions institutionnelles futures (élaboration du code de l'eau et du plan sectoriel EAH, élections présidentielles)

Aujourd'hui, de nombreux documents cadres existent dans l'ensemble des secteurs concernés par la GIRE, traduisant un manque de lien et d'homogénéité mais également un manque de transparence entre ces secteurs devant plus et mieux partager les différents documents de planifications existants. Pour cela, les mesures décidées par les instances de concertation « GIRE » locales, dont certaines ont été présentées durant la rencontre (comités de rivières, de lac, de bassins) doivent être cohérentes avec les différents documents de planification et validées par les institutions légitimes. Le manque d'opérationnalité de l'ANDEA, l'absence d'instances de bassins et de documents de planification spécifiques à la GIRE (ex SDAIIRE) traduit une approche « top-down » défailante dans sa mise en œuvre et son appropriation locale. Il faut donc aujourd'hui développer, en cohérence avec l'existant, une approche « bottom-up » en s'appuyant sur des expériences menées au niveau local (Lac Itasy, projets Kolorano, etc.). Celle-ci, en incluant l'ensemble des acteurs et usagers, permet de connaître les priorités en matière de gestion de la ressource et de dessiner des stratégies de gestion en lien avec le contexte local.

L'application de la GIRE est importante dans le développement durable de Madagascar ainsi que dans l'atteinte des ODD. Les travaux entrepris par le MEAH pour l'inclusion de cette dimension, (notamment par la révision des textes) permettent de lancer une dynamique devant s'étendre aux autres ministères. Cette rencontre a permis de rappeler les manques du cadre réglementaire et législatif à Madagascar, mais a également permis d'illustrer les actions conduites par les acteurs terrain sur leurs territoires. Les projets menés au niveau local partent des problématiques identifiées au plus près des acteurs et favorisent une appropriation des enjeux et des solutions à mettre en œuvre, notamment dans le cadre des projets AEP (gestion des conflits d'usages, protection des ressources eau, etc.) Ces initiatives concrètes locales devront inspirer les politiques et orientations nationales.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Structure	Nom	Prénom	Fonction
ACF	HAFANY	Mamindray Honoré	Responsable Programme EAH-Marketing Social
Agence Française de Développement	ROUSSEAU	Claire Isabelle	Chargée de projets Développement Rural et Pêche
Agrisud	LEPAGE	Adrien	
Agrisud	DEGRES	Ines	Assistante Technique AGRISUD
Agrisud	BOTOELA	Odom	Chef de projet Kolorano
Agrisud	ANDRIANTAHIANA	Tsilavina Eric	Responsable Technique Agricole
Association Miarintsoa	RANDRIAMIARINA	William	Président
Association Miarintsoa	ANDRIANJANAKA	Bernadette	Chargé de projet
Association Miarintsoa	RANDRIAMIARINA	Domoina	Directeur des opérations
Ambassade de France	PEREZ	Patrick	Conseiller de coopération et d'action culturelle
Ambassade de France	GALLET	Stéphane	Attaché de coopération
Ambassade de France	MUNOZ	Leyre	Chargée de mission
Ambassade de France	BEAUDOUIN	Clément	Chargé de communication
Ambassade de France	VIGNON	Julie	Chargée de coopération décentralisée
CIRAD	QUESTE	Jérôme	Chercheur
CITE	RASOLOFOSON-RAJAONAH	Léa	Coordnatrice Ran'Eau
CITE	RAKOTOARIMANANA	Zy Harifidy	Animatrice Ran'Eau
CITE	HOBISOA	Lalaina	Directeur Antenne Antsirabe
CITE Ambalavao	RASOARIMINO	Paulette	Directeur Antenne Ambalavao
Commune d'Auch - Commune Mantasoa	VANDEWIELE	Benoit	Appui Technique - Experts Solidaires
Commune de Farafangana	RAZAFINDRAMANANA	Bernadette	Maire
Commune de Fianarantsoa	HARILALAINA	Irma Juliandres	Maire
Commune de Mantasoa	RANAIVOHARISOA	Lala	Maire

Commune de Soavinandriana	RASOLONJATOVO	Lanjasoa Lalaina	Secrétaire générale
Commune rurale d'Andriba	RAVELOARIVONY	Laurence Lalao	Maire
Commune rurale d'Alakamisy Itenina	RAHARISON	Roger Fidèle	Maire
Commune rurale d'Alakamisy Ambohimaha	RANDRIANIRINA	Richard P.	Maire
Commune urbaine d'Ambalavao	RAZAFINDRABE	Patrick	Maire
Commune Talata Ampano	RAZAFISAMBATRA	Jean de Dieu	Maire
Commune rural Isorana	RAMAHATRADRAIBE	Marie Julien	ACEAH
Commune urbaine d'Antananarivo	RASOAMIHAMINA	Fanja	Conseiller technique permanent
Commune urbaine d'Antananarivo	RAHARIMANANA	Ony Lalaina	Chargée de mission permanent
Conseil départemental Finistère	MARCINIAK	Roman	Coordinateur du Volet Urbain
Conseil départemental Finistère	ORBELL	Claire	Coordinatrice volet rural CD29
Conseil départemental Ille et Vilaine	PARIZET	Guillaume Patrice	Coordinateur Coopération Décentralisée
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	SCHMIDLIN	Flora	Assistante de coordination Jeunesse, Emploi et Formation Professionnelle
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	CAMBRONNE	Benjamin	Assistant de coordination formation agricole et rurale
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	RAVAONOROLALA	Voahangy	Cellule d'Appui Technique
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	RABARIJAONA	Feno	Cellule d'Appui Technique
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	RAJAONA	Lalaina Betiana	Cellule d'Appui Technique
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	FANOMEZANTSOA	Tolojanahary	Cellule d'Appui Technique
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	GONZALEZ	Luc	Stagiaire pour la protection et valorisation du Lac Itasy
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	DAD	Ritchie	Consultant pour la promotion du tourisme en Région Itasy
Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine	GOULETQUER	Amélie	Stagiaire en capitalisation
Conseil Régional de Normandie	LABEAUME RAZANAPARANY	Virginie	Directrice du bureau de représentation
Conseil Régional de Normandie	DIAMBELOU	Régis	Chargé de Communication et Logistique
Conseil Régional de Normandie	POTTIER	Léa	Chargée de mission Formation et Education
Conseil Régional La Réunion - INTERREG -	LEBON	Mathilde	Chargée de projet INTERREG V Océan Indien
Conseil Régional La Réunion -FICOL Morondava	GRONDIN	Théo	Chargé de mission aménagement intégré du littoral
Conseil départemental de La Réunion	COUDERC	Monique	Représentante de la coopération décentralisée

CUSM	MONDON	Camille	Appui Technique
DREP Itasy	RAKOTOMAMPIONONA	Faly Nantenaina	Directeur
Experts Solidaires Tuléar	MARCONNET	Camille	Assistante Technique à la DREAH
Fondation Heritsialonina de Finarantsoa	HERITSIALONINA	Jimson	
GESCOD	SICARD	Cécile	Représentante de Gescod à Madagascar
GESCOD	RANDRIANARIVELO	Derrick	Assistant technique EAH
GESCOD	RATOVOMANANA	Toky	Coordinateur de projets
GIRE SAVA	BENITSIAFANTOKA	Aristide	Doctorant
GIRE SAVA	RAZANAMPARANY	Bruno	Enseignant Chercheur/Université d'Antananarivo
Grand Lyon	SIMON	François	Responsable programme Eaurizon
GRET	RAZAFINDRABE	Fabbie	Chargé d'appui technique GRET
GRET	RANDRIANANTOANDRO	Rivoson Honoré	
Helvetas	RAKOTOMALALA	Heritiana	Program Manager
INTERAIDE	PERANTONI	Brice	Représentant pays - Chargé d'appui aux programmes ruraux
INTERAIDE	RAKOTOVAO	Miandrisoa Herinjaka	Coordo-Technique
MEAH	RAKOTOBE R.	Holinantenaina	DIDE
MEAH	RAMANTSOAVINA	Maminirina	
Ministère de l'intérieur et de la décentralisation	MAHAZOASY	Roger	Directeur de la coopération décentralisée
OiEau Itasy	BOYER	Rémi	Chargé de projet
OiEau Itasy	FRENEL	Patrick	Consultant
OiEau Itasy	CHEMIN	Carole	Chargée de projet GIRE Itasy
OiEau Itasy	ANDRIAMAMONJY	Laza Bernard	Stagiaire GIRE Itasy
OPCI Volamena	RANDRIANARISON	Justin	Chef du service technique intercommunal
Paris Région Expertise	TEISSEDRE-PHILIP	Tamara	Représentante paris Région expertise
Paris Région Expertise	MOLLARET	Coline	Chargée de mission
pS-Eau	DUSSAUX	Vincent	Directeur Programmes

pS-Eau	RAJAONARY	Liana	Chargé de mission Ran'Eau
pS-Eau	BOUTELOUP	Perrine	Chargée d'appui Ran'Eau
Région Alaotra-Mangoro	RAMANAMIHANTASON	Jean-Hubert	Chef de Service aux Affaires Economiques
Région Analamanga	RAKOTONOELY	Hasina	Chef projet de la DREAH
Région Atsimo-Andrefana	REBERE	Rolland	Chef de service régional administratif et financier de la DREAH
Région Atsimo-Andrefana	RANAIVOSON	Tahirisoa	Directeur DREAH
Région Atsinanana	RASOLONDRAIBE	Ralph Antonio	DDR
Région Diana	MANDIMBISOA	Kleoni	DREAH
Région Diana	BEZANDRY	Felix	Chargé de Mission coopération décentralisée
Région Haute Matsiatra	RANDRIANASOLO	Herizo	Chef de Région
Région Haute Matsiatra	LALAONIRINA	Zorlin Zaielle	Secrétaire Générale
Région Haute Matsiatra	RATSIMBAZAFY		DIR CAB
Région Haute Matsiatra	RAMAROSON	Miary	Direction Régionale de l'EAH - Chef SRPSE
Région Haute Matsiatra	ANDRIATSIMIALONA	Vatsoa	Direction Régionale de l'EAH
Région Haute Matsiatra	ANDRIAMIHAJA	Eugène	Eaurizon
Région Haute Matsiatra	RAZAFINDRAKOTO	Naina	Eaurizon
Région Haute Matsiatra	SIBOMANA	Jean Marie Vianney	Responsable Forestier Nitidae/Projet Kolorano
SAF FJKM	RAKOTONIRINA	Simon	
TARATRA	RAKOTOARISOA	Eliane	Responsable EAH
Union Nationale des MFR Madagascar	RAZAFINTSALAMA	Ando	Président
Union Nationale des MFR Madagascar	RABENIALY	Edouard	Directeur
Ville de Billières	LEQUEUX	Thomas	Volontaire pour la coopération décentralisée
WaterAid	RAKOTOJOELIMARIA	Rindra	Project Officer